



Limite de candidature	15-11-2026
Mise à jour Service	21-11-2025
Localisation	DIRECTION DES ROUTES ET DES PORTS > D.R. - SCE DES O...
Contrat	MARSEILLE
Statut	Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Fonction	-
Date de fin	Administrateur De Bases De Donnees (h/f)
Filière	15-11-2026
Catégorie	Technique
Cadre d'emploi	B
Grade	Techniciens territoriaux
	Technicien, Technicien Principal De 1Ere Classe, Technicien Principal De 2Eme Classe

Contexte et définition du poste

MISSIONS :

Sous la responsabilité hiérarchique du chef du pôle gestion du patrimoine :

- Assurer la mise en œuvre de la gestion des ouvrages d'art sur la base de données OASIS.
- Participer à la gestion du patrimoine des ouvrages d'art (surveillance, archivages, gestion de données pour les convois exceptionnels, etc.).
- Toute autre mission de service public correspondant à son cadre d'emplois et son domaine d'intervention.

ACTIVITES :

- Administrer la base de données OASIS (fiabilisation de l'inventaire, mise à jour des données fonctionnelles, mise en place de procédures d'utilisation, développement de nouvelles fonctionnalités).
- Mettre en application le référentiel OASIS et son extension OKAPI.
- Participer à l'animation du réseau des utilisateurs OASIS.
- Apporter un appui technique pour le transfert de certaines données dans le SIG de la Direction.
- Participer à l'établissement et au suivi de la surveillance (IQA, VA) réalisée par les arrondissements et à l'intégration dans OASIS des résultats de prestations de surveillance et d'auscultation confiées à des tiers (IDP, VS, etc.).
- Participer au classement des dossiers d'ouvrages et en assurer l'archivage. Organiser l'archivage des dossiers, récupérer auprès des arrondissements les dossiers d'ouvrages neufs en fin de travaux et procéder à leur archivage.
- Renseigner les données d'exploitation des ouvrages en termes de charges de dimensionnement pour les convois exceptionnels.

Profil recherché

- Rigueur et méthode.
- Bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, etc.).
- Connaissances de base en ouvrages d'art.
- Qualité de communication et de pédagogie.

👉 DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES :

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Nous

veillons à proposer un environnement accessible et adapté aux besoins de

chacun.

Tickets restaurant (11 euros)

Participation Mutuelle et/ou Prévoyance à hauteur de 72 euros/mois maximum

Participation aux frais de transports sur l'ensemble du territoire départemental

Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine, selon les nécessités et l'organisation du service

Une prime annuelle de 1 683,98 euros net est versée à tous les agents du Conseil départemental en novembre, au prorata du temps travaillé.

Régime indemnitaire départemental (application du RIFSEEP, versé mensuellement)

Des offres loisirs, sport et culture pour les agents départementaux